

VETERELIN[®] 0,004 mg/mL Solution injectable pour Bovins, Équins, Porcins et Lapins



Date de création : 14-08-2019
Date de mise à jour : 27-01-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Vaches, juments, truies, lapines.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les vaches :

- Induction de l'ovulation ou ovulation retardée,
- Traitement de l'anoestrus post-partum,
- Traitement du syndrome kystique folliculaire avec ou sans symptômes de nymphomanie.
- Amélioration du taux de conception lors d'insémination artificielle, ainsi qu'après synchronisation de l'oestrus avec un analogue de PGF2a. Les résultats peuvent cependant varier selon les conditions d'élevage.

Chez les juments :

- Induction de l'ovulation en vue de synchroniser l'ovulation au plus près de l'accouplement,
- Traitement du syndrome kystique folliculaire avec ou sans symptômes de nymphomanie.

Chez les truies (cochettes sexuellement matures) :

- Induction de l'ovulation après synchronisation de l'oestrus avec un analogue de progestagène (altrénogest), afin d'effectuer une insémination artificielle unique.

Chez les lapines :

- Amélioration du taux de conception et induction de l'ovulation en vue de l'insémination artificielle postpartum.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Chez les bovins, les équins et les lapins, la voie d'administration préférable est l'injection intramusculaire (IM) mais il est également possible d'injecter par voie intraveineuse (IV) et sous-cutanée (SC).

Chez les porcins, la voie d'administration préférable est l'injection intramusculaire (IM) mais il est également possible d'injecter par voie intraveineuse (IV).

Posologie



- Traitement du syndrome kystique folliculaire avec ou sans symptômes de nymphomanie: 40 µg de buséréline par animal soit 10 mL (4 µg/mL) par animal
- Induction de l'ovulation en vue de synchroniser l'ovulation au plus près de l'accouplement: 40 µg de buséréline par animal soit 10 mL (4 µg/mL) par animal



Truies (cochettes sexuellement matures)

Induction de l'ovulation après synchronisation de l'œstrus avec un analogue de progestagène (l'altrénogest), afin d'effectuer une insémination artificielle unique. L'administration doit être faite 115-120 heures après la fin de la synchronisation avec un progestagène. Une seule insémination artificielle est ensuite réalisée 30 – 33 heures après l'administration du produit:

10 µg de buséréline par animal soit 2,5 mL de produit (4 µg/mL) par animal



- Traitement de l'anoestrus : 20 µg de buséréline par animal soit 5 mL (4 µg/mL) par animal
- Induction de l'ovulation : 20 µg de buséréline par animal soit 5 mL (4 µg/mL) par animal
- Ovulation nulle ou retardée : 10 µg de buséréline par animal soit 2,5 mL (4 µg/mL) par animal
- Amélioration du taux de conception lors d'insémination artificielle, ainsi qu'après synchronisation de l'œstrus avec un analogue de PGF2?. Les résultats peuvent cependant varier selon les conditions d'élevage. Pour la synchronisation de l'œstrus chez les vaches dans le jour 10 lors d'insémination, le produit peut être administré au jour 0, suivi par le traitement avec PGF2? au jour 7, et un deuxième traitement au jour 9 conformément à la posologie mentionnée : 10 µg de buséréline par animal soit 2,5 mL (4 µg/mL) par animal



- Amélioration du taux de conception : 0,8 µg de buséréline par animal soit 0,2 mL de produit (4 µg/mL) par animal
- Induction de l'ovulation en vue de l'insémination artificielle post-partum : 0,8 µg de buséréline par animal soit 0,2 mL de produit (4 µg/mL) par animal

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL contient :

- Substance(s) active(s) :

Buséréline (sous forme d'acétate) 0,004 mg (soit 0,0042 mg d'acétate de buséréline)

- Excipient(s) :

Alcool benzylique (E 1519) 10,000 mg

Pour la liste complète des excipients:

- Alcool benzylique (E1519)
- Chlorure de sodium
- Phosphate diacide de sodium

- Hydroxyde de sodium
- Eau pour préparations injectables

Principes actifs / Molécule

Buséreliné,Alcool benzylique

Forme pharmaceutique

Solution

Temps d'attente



Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro heure.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Hormone de libération des gonadotrophines.

Propriétés pharmacodynamiques

La buséreliné est une hormone peptidique, analogue de l'hormone hypothalamique de libération des hormones (RH), hypophysaires LH (hormone lutéinique) et FSH (hormone de stimulation folliculaire) et analogue de l'hormone synthétique de la gonadoréline (GnRH).

Le mécanisme d'action de la buséreliné est identique à celui de l'hormone de libération naturelle (GnRH) : après neurosécrétion hypothalamique, la buséreliné stimule la décharge de FSH et de LH de l'hypophyse dans le flux sanguin. Ces hormones agissent sur l'ovaire via la circulation sanguine et entraînent la maturation folliculaire, l'ovulation et la lutéinisation.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration par voie intraveineuse, la buséreliné est rapidement absorbée : sa demi-vie est de 3 à 4,5 minutes chez le rat et de 12 minutes chez le cochon d'inde. La buséreliné s'accumule dans la glande pituitaire, le foie, les reins. Elle est alors métabolisée par action enzymatique avec la production de composés sans activité pharmacologique. Ces composés sont rapidement excrétés dans les urines.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la substance active ou l'un des excipients.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible



Le traitement à l'aide d'analogue de GnRH est uniquement symptomatique. Les causes sous-jacentes à un trouble de la fertilité ne sont pas éliminées par ce traitement.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Non connus.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi

Le traitement à l'aide d'analogues de GnRH est uniquement symptomatique. Les causes sous-jacentes à un trouble de la fertilité ne sont pas éliminées par ce traitement.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Chez les truies (cochettes sexuellement matures) :

L'utilisation du produit contraire aux protocoles recommandés peut entraîner la formation de kystes folliculaires qui peuvent altérer la fertilité et la prolificité.

Une technique aseptique est recommandée.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Éviter tout contact de la solution injectable avec la peau et les yeux. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer minutieusement avec de l'eau. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement la zone exposée à l'eau et au savon, car les analogues de le GnRH peuvent être absorbés par la peau. Les femmes enceintes ne doivent pas manipuler le produit, car les études menées sur les animaux de laboratoire ont montré un effet foetotoxique de la buséreliné.

Les femmes en âge d'avoir des enfants doivent administrer le produit avec précaution.

Lors de l'administration du produit, s'assurer que les animaux font l'objet d'une bonne contention et que l'aiguille est protégée jusqu'au moment de l'injection, afin d'éviter toute injection accidentelle. En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Se laver les mains après l'utilisation du produit.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

L'utilisation de ce médicament n'est pas recommandée durant la gestation et la lactation.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

En cas d'administrations répétées d'une dose correspondant à 3,5 mL de produit, une baisse de la consommation alimentaire peut être observée chez les truies (cochettes sexuellement matures) après la deuxième injection. Cet effet est transitoire et ne nécessite pas de traitement particulier.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune connue.

Incompatibilités

En l'absence d'études de compatibilité, le médicament ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 8 heures.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Conserver dans l'emballage extérieur d'origine de façon à protéger de la lumière.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

LABORATORIOS CALIER
BARCELONES, 26 (PLA DEL RAMASSAR)
LES FRANQUESES DEL VALLES
08520 BARCELONA
ESPAGNE

Classification ATC Vet

- QH01CA90

Laboratoire



DECHRA Veterinary Products SAS
60 avenue du Centre
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Tél : 01.30.48.71.40
Fax : 01.30.81.99.63

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/2023370 3/2011

Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation:

09/06/2011 - 23/05/2016

Date de mise à jour du texte : 29/04/2016

Date de première autorisation

2011-06-09

Présentation et quantité

VETERELIN® 0,004 mg/mL Boîte de 1 flacon de 20 mL

Code GTIN : 08422320327544

VETERELIN® 0,004 mg/mL Boîte de 5 flacons de 10 mL

Code GTIN : 08422320327537